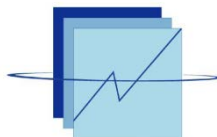


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ENQUETE SUR L'EMPLOI, LA REMUNERATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



Note d'analyse
T3 2022



Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant,
B.P 116 Dakar RP (Sénégal)



Tél : (+221) 33 869 21 39

Fax : (221) 33 824 36 15



www.ansd.sn

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emplois salariés, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%. Les présents indicateurs sont élaborés avec un taux de couverture de 64,9%.

Analyse d'ensemble : Une hausse du nombre d'employés et de la masse salariale et une baisse des heures travaillées.

Au troisième trimestre 2022, le nombre d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 340 656 contre 329 365 un an plus tôt, soit une augmentation de 3,4%. Les rémunérations globales (+3,3%) ont également progressé sur la même période. En revanche, les heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé (-0,8) ont diminué.

I. Analyse de l'emploi

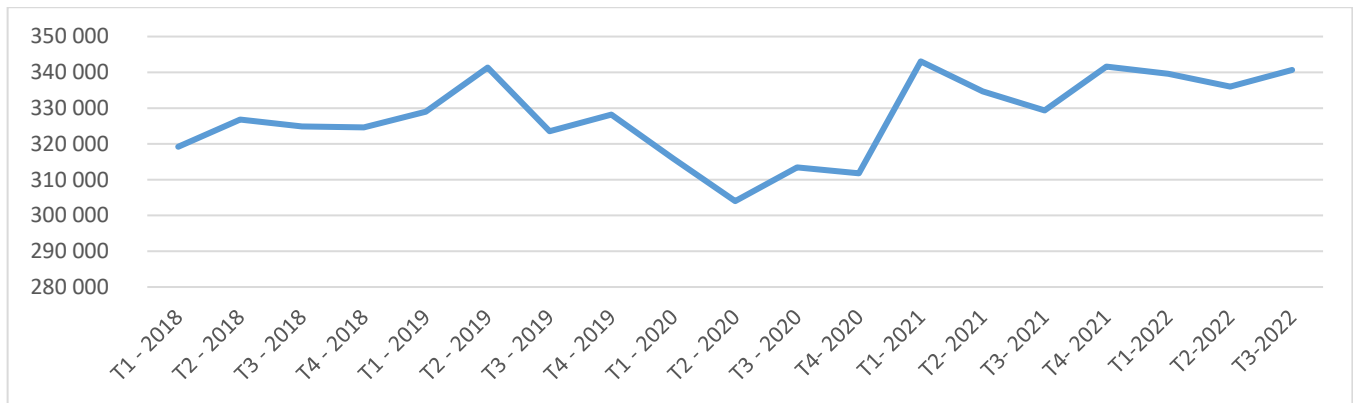
I.1 Vue d'ensemble : une augmentation du nombre d'employés dans le secteur moderne

Le nombre d'employés dans le secteur moderne, hors administration publique, s'est accru de 3,4% au troisième trimestre 2022, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente. Cette hausse est consécutive à la progression des effectifs dans le commerce (+12,9%), la construction (+5,6%) et les services (+4,4%). En revanche, il est noté une régression des effectifs dans l'industrie (-2,2%).

L'accroissement des effectifs dans le secteur des services est imputable, principalement, à l'augmentation du nombre d'employés dans les sous-secteurs des activités de soutien et de bureau (+25,2%) et de l'information et la communication (+3,3%).

Quant à la diminution du nombre d'employés dans le secteur de l'industrie, elle est liée à celle des effectifs dans la production et distribution d'eau (-7,2%) et dans les activités de fabrication (-2,7%).

Graphique 1 : Evolution du nombre d'employés salariés dans le secteur moderne



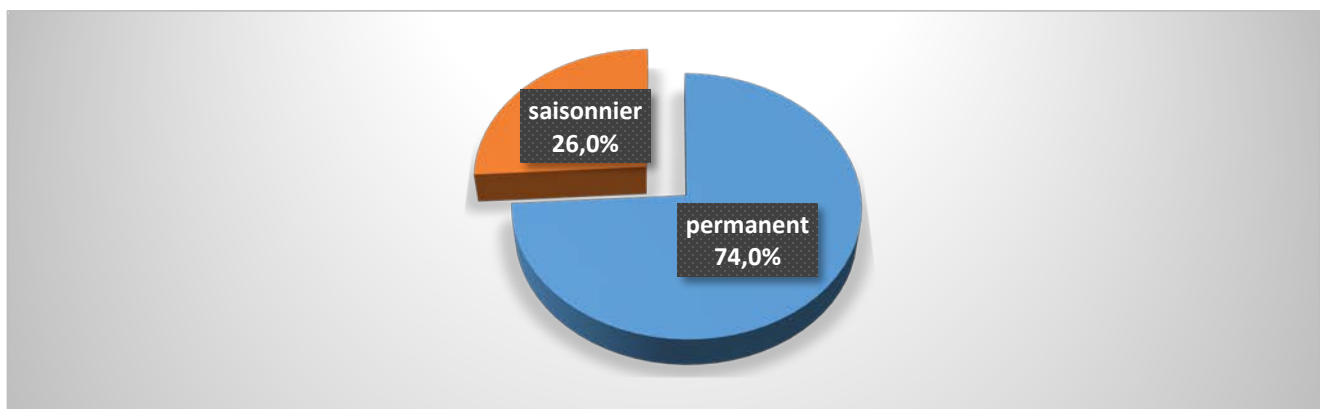
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.2. Répartition des employés selon le statut (permanent ou saisonnier)

L'analyse de la répartition du nombre d'employés dans le secteur moderne hors administration publique, selon le statut dans l'emploi, révèle une prédominance des permanents au troisième trimestre 2022. En effet, 74,0% des employés du secteur moderne sont des permanents.

Par ailleurs, suivant le type d'activité (cf. tableau 2), il est noté une prédominance de l'emploi permanent dans la totalité des branches d'activités étudiées. Cependant, il convient de noter un recours assez important à des saisonniers dans les activités de l'enseignement (47,6%), de construction (39,8%), des industries extractives (39,3%), de fabrication (37,2%) et de soutien de bureau (35,5%).

Graphique: 2: Répartition des employés selon le statut dans l'emploi au troisième trimestre 2022



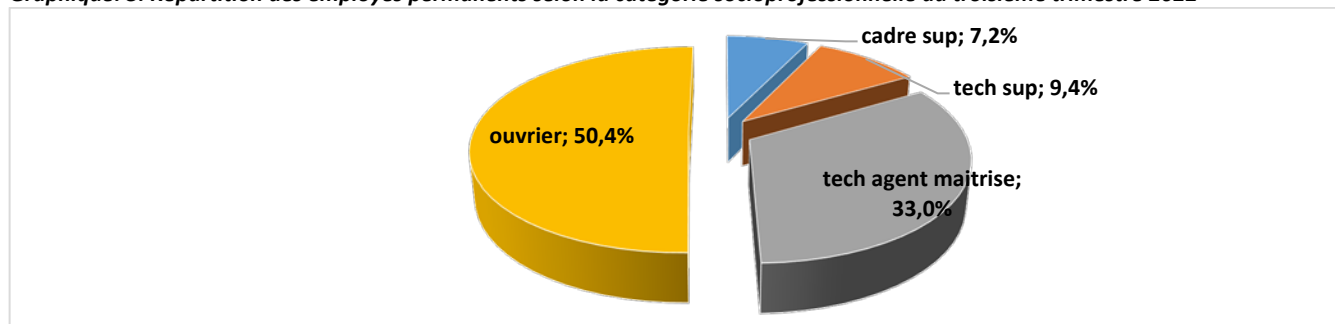
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.3. Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition du nombre d'employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au troisième trimestre 2022, laisse apparaître une prédominance des ouvriers (50,4%) dans le secteur moderne hors administration publique. Ils sont suivis des techniciens, agents de maîtrise

et ouvriers qualifiés qui représentent 33,0% des permanents. Les techniciens supérieurs et cadres moyens ainsi que les cadres supérieurs sont les moins représentés avec des proportions respectives de 9,4% et de 7,2%.

Graphique: 3: Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2022



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

L'analyse suivant le secteur d'activités (cf. tableau 3) montre également une prépondérance des ouvriers dans tous les sous-secteurs de l'industrie hormis ceux de « l'électricité et gaz » et de « l'eau », où il est noté une prédominance des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés avec des proportions respectives de 59,4% et 50,0%. Par ailleurs, au titre du troisième trimestre 2022, plus de sept employés sur dix, dans la construction (70,4%), sont des ouvriers. De même, dans le secteur du commerce, 44,0% des permanents sont de cette catégorie socioprofessionnelle.

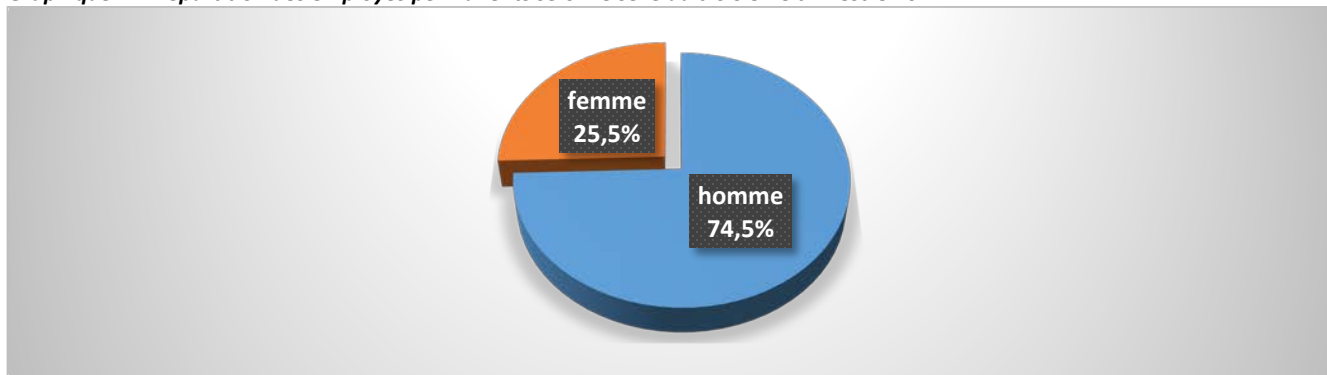
Dans les services, il est noté une certaine hétérogénéité dans la distribution de l'effectif des employés suivant le sous-secteur. En effet, l'effectif des ouvriers est plus important dans les services de soutien et de bureau (80,1%), l'hébergement et la restauration (79,5%), les activités artistiques, sportives et récréatives (60,5%), les activités immobilières (54,5%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (43,6%) ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques (38,0%), tandis que, les techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés sont les plus représentés dans les activités financières et d'assurance (62,5%), l'enseignement (42,2%) ainsi que dans le transport et l'entreposage (40,7%). Dans le sous-secteur de l'information et de la communication, ce sont les cadres supérieurs (33,1%) qui ont été plus nombreux au troisième trimestre 2022.

I.4. Répartition des employés permanents selon le sexe

L'analyse de la répartition du nombre d'employés permanents dans le secteur moderne hors administration publique selon le sexe révèle une prédominance des hommes qui constituent 74,5% des employés permanents au troisième trimestre 2022.

De même, suivant le type d'activité (cf. tableau 4), il est noté une prédominance des hommes dans l'effectif permanent de la quasi-totalité des branches d'activités. Par ailleurs, il convient tout de même de signaler un recours, assez important, aux femmes dans le secteur des services, en particulier dans l'enseignement (52,3%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (45,1%), et les activités financières et d'assurance (44,3%).

Graphique: 4 : Répartition des employés permanents selon le sexe au troisième trimestre 2022



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

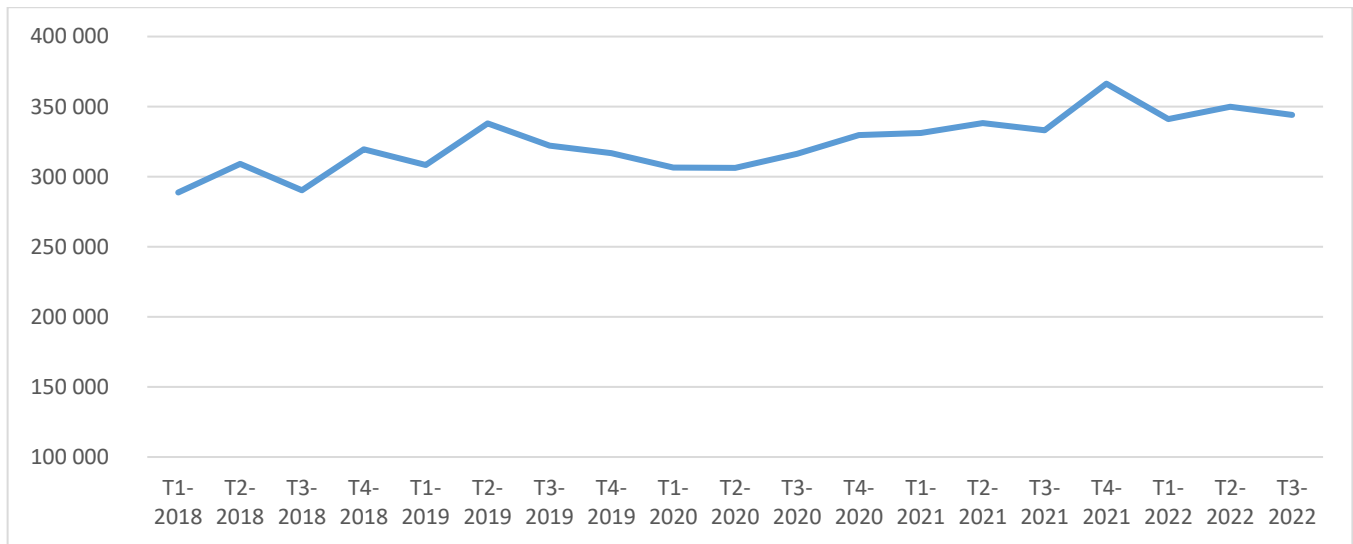
II. Analyse de la rémunération

II.1. Vue d'ensemble : une augmentation de la rémunération des travailleurs

Au troisième trimestre 2022, la masse salariale dans le secteur moderne s'est établie à 344,1 milliards de FCFA contre 333,2 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 3,3%. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de la masse salariale dans tous les secteurs, en particulier, la construction (+8,0%), l'industrie (+5,8%) et le commerce (+3,0%).

L'augmentation de la masse salariale dans le secteur de l'industrie est essentiellement portée par celle des rémunérations dans la production d'électricité et de gaz (+20,1%) et des activités extractives (+19,4%). Dans les services, le relèvement de la masse salariale est consécutif, principalement, à sa hausse dans les sous-secteurs des activités de soutien et de bureau (+19,5%), de l'information et la communication (+4,0%) et de l'hébergement et la restauration (+3,7%).

Graphique 5 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique



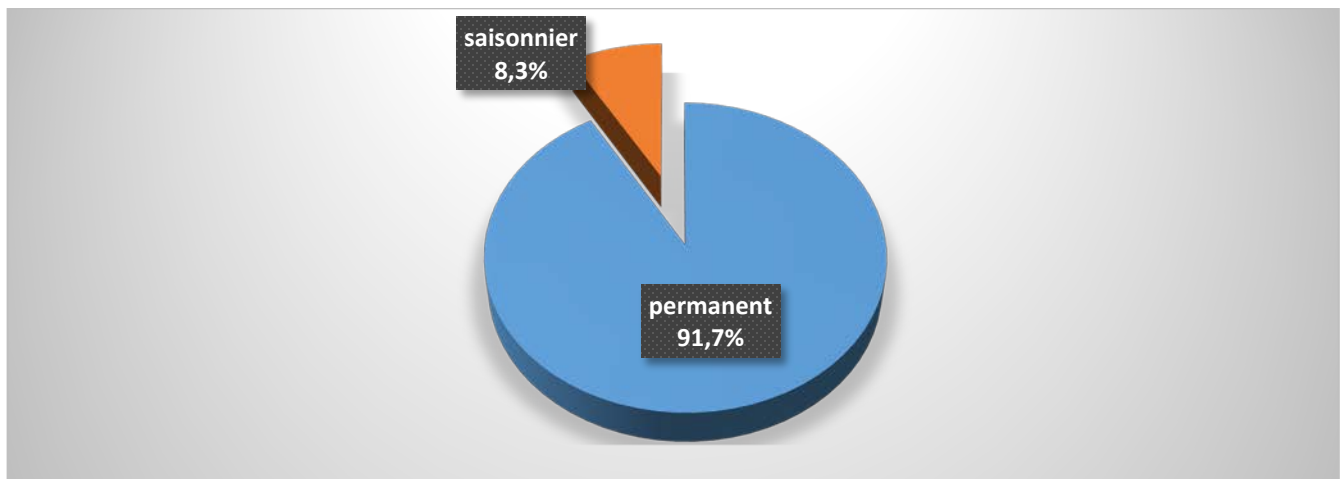
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.2. Répartition de la masse salariale selon le statut dans l'emploi (permanent et saisonnier)

Parallèlement à la distribution des effectifs, une grande partie (91,7%) des salaires versés au troisième trimestre 2022 par le secteur moderne est destinée aux permanents.

Par ailleurs, selon la branche d'activité (cf. tableau 6), une distribution similaire est observée au troisième trimestre 2022 pour la totalité des branches d'activités de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Toutefois, une part assez considérable des rémunérations dans les sous-secteurs de l'enseignement (39,7%), de la construction (24,5%), des services de soutien et de bureau (20,3%) et de la santé et de l'action sociale (19,3%) est versée au personnel non permanent.

Graphique 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent ou saisonnier au troisième trimestre 2022

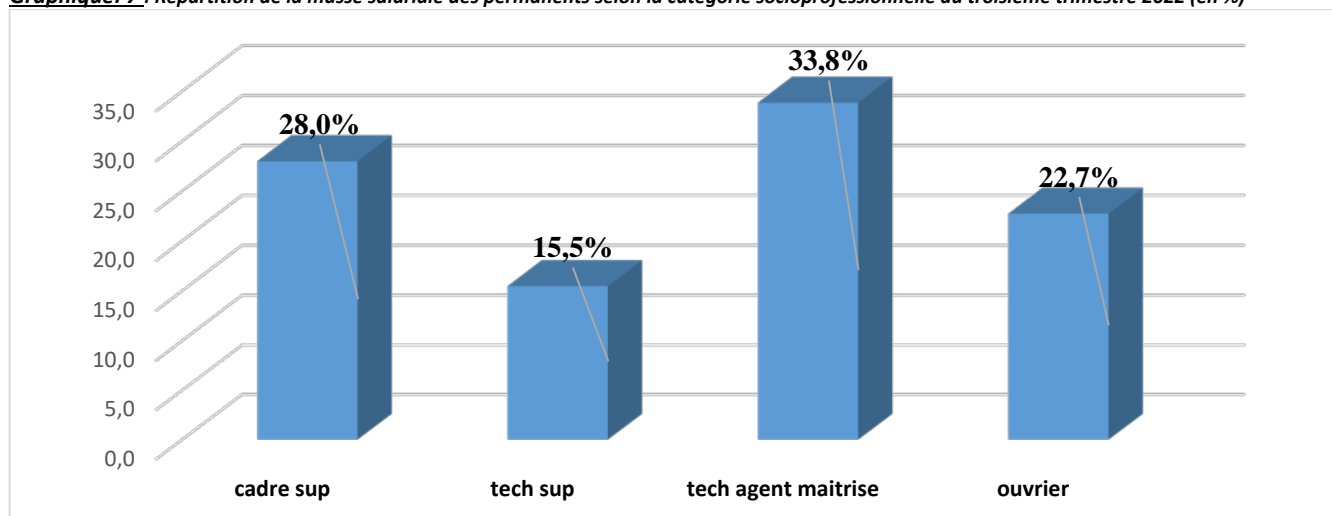


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.3. Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition de la masse salariale des employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au troisième trimestre 2022, fait ressortir des disparités dans la distribution. En effet, 43,5% de la rémunération est versée à 16,6% des effectifs permanents. En particulier, les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs qui représentent, respectivement, 7,2% et 9,4% des effectifs permanents ont perçu, dans cet ordre, 28,0% et 15,5% de la rémunération globale des permanents. En revanche, les ouvriers qui représentent un peu plus de la moitié des effectifs permanents (50,4%) au troisième trimestre 2022 ont reçu 22,7% de la masse salariale sur la même période. Quant aux techniciens et agents de maîtrise (33,0% des effectifs), ils ont perçu 33,8% de la rémunération.

Graphique 7 : Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2022 (en %)



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Suivant le secteur d'activités (cf. tableau 7), la répartition de la masse salariale des permanents entre les différentes catégories socioprofessionnelles varie d'une branche d'activités à une autre. Ainsi, dans l'industrie, 32,4% de la masse salariale revient aux techniciens et agents de maîtrise et 29,8% aux ouvriers. Les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs ont perçu, respectivement, 19,4% et 18,4% de la rémunération dans l'industrie.

Dans le secteur de la construction, les ouvriers ont perçu 33,7% de la rémunération au moment où les cadres supérieurs et techniciens supérieurs ont, respectivement, reçu 28,0% et 21,3% de la masse salariale versée. Quant aux techniciens et agents de maîtrise travaillant dans la construction, ils ont perçu 17,0% de la masse salariale au troisième trimestre dans ce secteur d'activités.

Dans le commerce, les cadres supérieurs ont perçu 35,9% de la rémunération du troisième trimestre 2022. Les techniciens et agents de maîtrise ont reçu un peu plus du quart (26,5%) des rémunérations, tandis que les ouvriers et les techniciens supérieurs en ont reçu, respectivement, 20,4% et 17,2%.

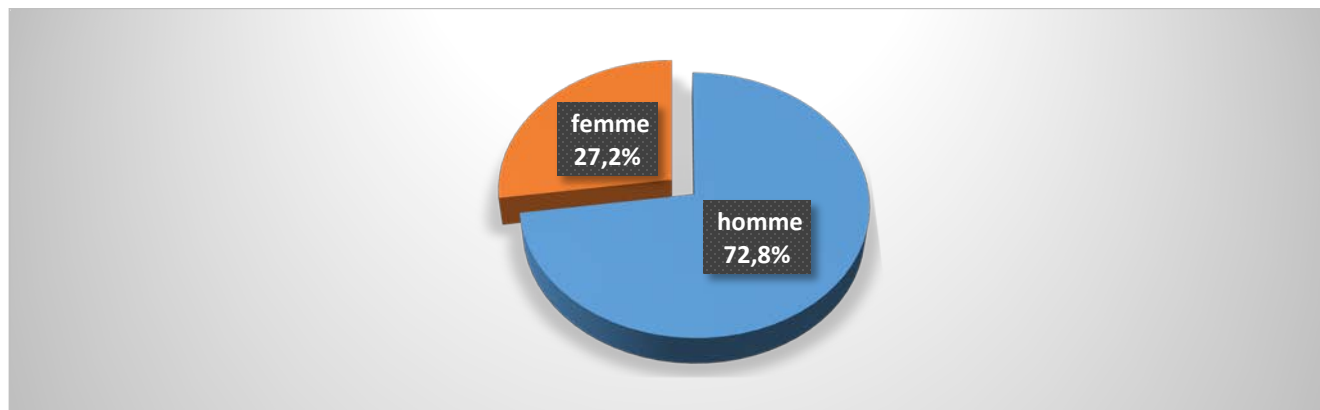
S'agissant des services, près de 70% de la masse salariale du troisième trimestre 2022 est versée aux cadres supérieurs (31,0%) et aux techniciens et agents de maîtrise (38,4%). Les ouvriers et techniciens supérieurs en ont reçu, respectivement, 18,0% et 12,6%.

II.4. Répartition de la masse salariale des permanents selon le sexe

Parallèlement à la distribution des effectifs, 72,8% des salaires versés aux permanents au troisième trimestre 2022 sont perçus par les hommes.

Selon le type d'activité (cf. tableau 8), une distribution similaire est observée pour la totalité des branches d'activités hormis celle de la santé et de l'action sociale où 56,3% de la rémunération du personnel permanent est affectée aux femmes. Toutefois, une part assez considérable des rémunérations des permanents dans les sous-secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (44,7%), de l'enseignement (44,4%), des activités financières et d'assurance (41,1%) et de l'information et de la communication (39,6%) est versée aux femmes.

Graphique 8 : Répartition de la masse salariale suivant le sexe au troisième trimestre 2022



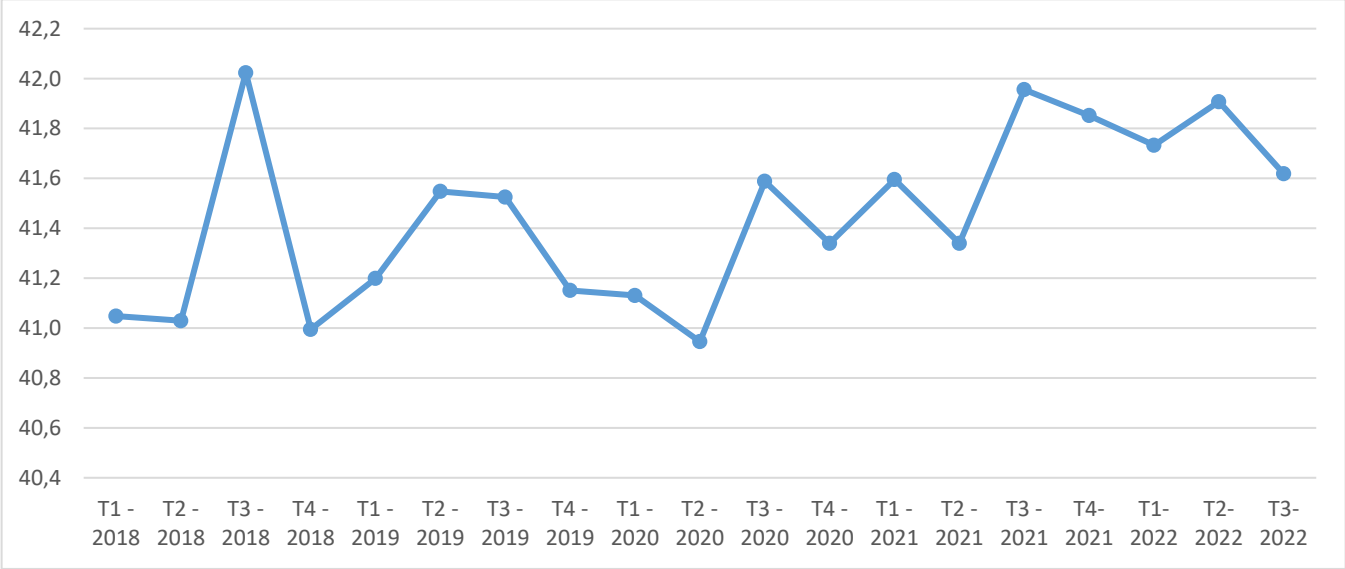
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

III. Analyse des heures travaillées

La durée moyenne hebdomadaire travaillée par employé dans le secteur moderne hors administration publique est estimée à 41,6 heures au troisième trimestre 2022 contre 42,0 heures au trimestre correspondant de l'année précédente, soit une diminution de 0,8%. Cette situation est imputable au repli des heures hebdomadaires moyennes travaillées dans le

commerce (-2,5%) et la construction (-1,0%). En revanche, sur la même période, le nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans les services (+0,2%) et l'industrie (+0,2%) a progressé.

Graphique 9 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : Nombre d'employés salariés par secteur d'activité au troisième trimestre 2022

SECTEURS D'ACTIVITES	T3- 2021	T3 - 2022	Evolution (%) T3-22/ T3-21
INDUSTRIE dont ...	114 227	111 720	-2,2
ACTIVITES EXTRACTIVES	3 843*	4 238	10,3
ACTIVITES DE FABRICATION	104 359	101 534	-2,7
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 719	3 808	2,4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	2 306	2 140	-7,2
CONSTRUCTION	26 729	28 228	5,6
COMMERCE	47 383	53 476	12,9
SERVICES dont ...	141 026	147 233	4,4
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	15 913	15 481	-2,7
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	12 932	12 897,8	-0,3
INFORMATION ET COMMUNICATION	8 011	8 272	3,3
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	58 070	57 895	-0,3
ACTIVITES IMMOBILIERES	880	880	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1 880	1 867	-0,7
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	27 894	34 920	25,2
ENSEIGNEMENT	8 286	7 657	-7,6
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 606	3 606	0,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 337	1 280	-4,3
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	2 218	2 477	11,7
EFFECTIF MOYEN	329 365	340 656	3,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Donnée mise à jour

Tableau2 : Répartition de l'emploi dans le secteur moderne suivant le statut permanent ou saisonnier au troisième trimestre 2022

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2022		
	Permanents	Non permanents	Total
INDUSTRIE dont ...	64,5	35,5	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	60,7	39,3	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	62,8	37,2	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	93,4	6,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	98,7	1,3	100,0
CONSTRUCTION	60,2	39,8	100,0
COMMERCE	74,8	25,2	100,0
SERVICES dont ...	83,7	16,3	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	87,7	12,3	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	92,4	7,6	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	68,8	31,2	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,2	0,8	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	82,5	17,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	96,9	3,1	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	64,5	35,5	100,0
ENSEIGNEMENT	52,4	47,6	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	74,9	25,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	87,3	12,7	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	66,7	33,3	100,0
Ensemble	74,0	26,0	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 3 : Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2022 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2022				Total
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	
INDUSTRIE dont ...	4,1	12,2	21,6	62,1	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	7,1	7,7	33,1	52,1	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	4,0	12,6	18,1	65,2	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3,5	11,7	59,4	25,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	2,6	4,3	50,0	43,1	100,0
CONSTRUCTION	4,5	6,3	18,8	70,4	100,0
COMMERCE	7,4	9,3	39,3	44,0	100,0
SERVICES dont ...	9,3	8,2	39,7	42,8	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5,7	26,6	40,7	27,1	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	4,0	12,6	3,8	79,5	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	33,1	28,5	31,5	7,0	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	10,5	0,5	62,5	26,5	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	12,1	9,1	24,2	54,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	24,6	23,3	14,1	38,0	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	4,2	4,9	10,8	80,1	100,0
ENSEIGNEMENT	7,6	17,5	42,2	32,6	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	11,6	24,3	20,5	43,6	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	20,3	8,2	11,0	60,5	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	0,9	0,0	1,2	97,9	100,0
Ensemble	7,2	9,4	33,0	50,4	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 4 : Répartition de l'effectif permanent dans le secteur moderne suivant le sexe au troisième trimestre 2022 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2022		
	Homme	Femme	Total
INDUSTRIE dont ...	88,9	11,1	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	88,5	11,5	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	89,8	10,2	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	77,7	22,3	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	81,0	19,0	100,0
CONSTRUCTION	92,3	7,7	100,0
COMMERCE	78,8	21,2	100,0
SERVICES dont ...	62,2	37,8	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	76,1	23,9	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	66,7	33,3	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	65,5	34,5	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	55,7	44,3	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	66,7	33,3	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	61,9	38,1	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	70,6	29,4	100,0
ENSEIGNEMENT	47,7	52,3	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	54,9	45,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	69,2	30,8	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	55,1	44,9	100,0
Ensemble	74,5	25,5	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 5 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA) au troisième trimestre 2022

SECTEURS D'ACTIVITES	T3- 2021	T3- 2022	Evolution (%) T3-22/ T3-21
INDUSTRIE dont ...	104 574	110 641	5,8
ACTIVITES EXTRACTIVES	8 600	10 270	19,4
ACTIVITES DE FABRICATION	79 182	80 515	1,7
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	12 886	15 482	20,1
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	3 906	4 374	12,0
CONSTRUCTION	17 388	18 771	8,0
COMMERCE	47 938	49 398	3,0
SERVICES dont ...	163 252	165 240	1,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	19 766	19 308	-2,3
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	5 444	5 647	3,7
INFORMATION ET COMMUNICATION	17 477	18 168	4,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	71 099	71 041	-0,1
ACTIVITES IMMOBILIERES	682	682	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	28 568	28 373	-0,7
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	13 159	15 719	19,5
ENSEIGNEMENT	3 068	2 652	-13,6
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 083	1 083	0,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	2 224	1 790	-19,5
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	682	778	14,2
Rémunération globale	333 152	344 051	3,3

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent et saisonnier au troisième trimestre 2022 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2022		
	Permanent	Saisonnier	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	88,7	11,3	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	88,0	12,0	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	86,0	14,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	100,0	0,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	99,3	0,7	100,0
CONSTRUCTION	75,5	24,5	100,0
COMMERCE	92,8	7,2	100,0
SERVICES dont ...	95,1	4,9	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	94,0	6,0	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	95,2	4,8	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	89,9	10,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,9	0,1	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	93,0	7,0	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	99,7	0,3	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	79,7	20,3	100,0
ENSEIGNEMENT	60,3	39,7	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	80,7	19,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	96,2	3,8	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	89,1	10,9	100,0
Rémunération globale	91,7	8,3	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 7 : Répartition de la masse salariale suivant la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2022 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2022				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Permanent
INDUSTRIE dont ...	19,4	18,4	32,4	29,8	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	19,8	12,6	40,5	27,1	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	23,3	20,1	23,7	33,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	5,6	15,5	60,7	18,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	6,5	12,5	54,9	26,0	100,0
CONSTRUCTION	28,0	21,3	17,0	33,7	100,0
COMMERCE	35,9	17,2	26,5	20,4	100,0
SERVICES dont ...	31,0	12,6	38,4	18,0	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	21,1	26,4	31,5	20,9	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	13,9	24,6	3,7	57,8	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	47,2	32,2	19,7	1,0	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	25,4	0,7	63,2	10,7	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	23,7	21,4	26,7	28,2	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	52,1	19,9	11,5	16,5	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	16,3	11,7	15,9	56,1	100,0
ENSEIGNEMENT	20,0	25,5	38,8	15,7	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	36,8	12,7	11,3	39,2	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	46,5	12,5	12,9	28,1	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	9,4	0,0	2,8	87,8	100,0
Rémunération globale	28,0	15,5	33,8	22,7	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 8 : Répartition de la masse salariale des permanents du secteur moderne suivant le sexe au troisième trimestre 2022 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2022		
	Homme	Femme	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	87,6	12,4	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	90,1	9,9	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	89,4	10,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	79,4	20,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	82,8	17,2	100,0
CONSTRUCTION	88,8	11,2	100,0
COMMERCE	74,9	25,1	100,0
SERVICES dont ...	61,4	38,6	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	67,8	32,2	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	68,9	31,1	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	60,4	39,6	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	58,9	41,1	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	67,2	32,8	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	55,3	44,7	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	78,8	21,2	100,0
ENSEIGNEMENT	55,6	44,4	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	43,7	56,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	70,2	29,8	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	65,3	34,7	100,0
Rémunération globale	72,8	27,2	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 9 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	T3- 2021	T3- 2022	Evolution (%) T3-2022/T3-2021
INDUSTRIE dont ...	40,7	40,8	0,2
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,4	40,0	-0,9
ACTIVITES DE FABRICATION	40,1	40,7	1,6
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	42,5	42,5	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	40,0	40,0	0,0
CONSTRUCTION	41,3	40,9	-1,0
COMMERCE	44,2	43,1	-2,5
SERVICES dont ...	41,6	41,7	0,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	40,0	39,5	-1,2
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	43,0	43,7	1,8
INFORMATION ET COMMUNICATION	40,1	40,1	0,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	45,6	45,6	0,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,0	40,0	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	39,9	39,7	-0,5
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	42,0	42,2	0,5
ENSEIGNEMENT	32,5	33,0	1,7
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	50,2	50,2	0,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	44,3	44,3	0,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,2	40,2	0,0
Heure hebdomadaire moyenne	42,0	41,6	-0,8

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Champ couvert

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

Modalité de tirage de l'échantillon

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

Modalité de calcul des indicateurs

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'emploies de l'entreprise par leurs effectifs.

Diffusion

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD (www.ansd.sn).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général adjoint : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Amath DIAGO**

Cheffe du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Ndoffene DIOUF, Alassane SARR & Alassane BALDE**

Equipe de collecte : **Gana NDIAYE, Saidou Gallé NDIAYE, Fatoumata YADE, Abdou Maré NDIAYE, Sylvie B. D. SARR, Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **EI Hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**